

**Déclarations de Claude Reichman à RMC Radio Brunet,
le 10 octobre 2016**

Eric Brunet : Vous êtes favorable à la suppression pure et simple du RSI. Je dois vous dire que les gens du RSI ne vous aiment pas, ils refusent de débattre quand vous êtes là parce qu'ils estiment que vous allez trop loin. Le RSI est la Sécu des indépendants. On peut savoir combien de Français ont quitté le RSI ?

Claude Reichman : Environ 500 000.

Eric Brunet : C'est-à-dire qu'ils ont déchiré leur carte vitale ?

Claude Reichman : Non, ils ont arrêté de payer. Certains l'ont fait selon les recommandations que nous leur donnons, c'est-à-dire en utilisant des procédés entièrement légaux, et d'autres le font en ne payant plus, voilà.

Eric Brunet : Alors que font ceux qui veulent rester dans la légalité ?

Claude Reichman : Ils s'assurent auprès d'un assureur européen, puis ils écrivent une lettre au RSI en lui expliquant qu'ils le quittent, et ensuite ils font face aux éventuelles contestations du RSI. Avant que l'on commence, j'aimerais vous poser une question, Monsieur Brunet : que s'est-il passé le 9 novembre 1989 à 18h57 ?

Eric Brunet : La chute du mur de Berlin.

Claude Reichman : Eh bien aujourd'hui nous sommes le 10 octobre 2016, et à l'horloge du studio il est 14h17. Je vous annonce la chute du mur de Berlin français : le RSI n'existe plus ! Le RSI n'a pas d'existence légale, nous l'avons prouvé. Cela doit bien vous ennuyer pour votre émission mais...

Eric Brunet : Je serais bien embarrassé, cela me ferait un sujet de moins à traiter, et Dieu sait que c'est un sujet passionnel. Mais, juste une chose, à chaque fois, c'est arrivé deux ou trois fois l'année dernière et il y a deux ans, à chaque fois qu'on fait une émission sur le RSI et que vous êtes là, je vous écoute, je trouve vos arguments très intéressants, et à chaque fois je reçois un courrier du RSI qui m'explique que je n'ai pas le droit, non pas de vous recevoir, que je n'ai pas le droit de dire que nous pouvons quitter le RSI, car quitter le RSI pour un indépendant, un commerçant, un artisan c'est se mettre dans l'illégalité. Donc moi je ne vais pas dire aux gens qui m'écoutent : mettez-vous dans l'illégalité. Je ne veux pas courir ce risque et je ne le courrai pas. Il y a donc quelque part un hiatus il y a quelqu'un qui ment !

Claude Reichman : La situation aujourd'hui est très différente de celle que nous avons connue dans nos précédentes émissions.

Eric Brunet : Oui ?

Claude Reichman : Nous avons démontré tout simplement, grâce à une de nos

équipes, que le RSI n'a pas d'existence légale. Pour une raison simple. Lorsque l'on a créé le RSI en 2006, il était indiqué qu'il fallait d'une part que les préfets de région créent les caisses régionales du RSI, que celles-ci se constituent donc et adoptent des statuts, puis que les préfets valident ces statuts. Or il y a jamais eu, et nous avons toutes les preuves, il n'y a jamais eu d'arrêtés de création.

Eric Brunet : Oui, mais l'Etat est capable de passer par-dessus tout ça, et notre ministre de la santé ou des affaires sociales est capable de dire pour autant on rend obligatoires les cotisations !

Claude Reichman : Je vous ai dit tout à l'heure que les 500 000 pèlerins de la liberté que j'ai conduits vers la terre promise (pardon de cette comparaison), ce sont des gens qui demain vont être deux, trois millions, parce que la situation est très différente. Vous m'avez coupé tout à l'heure en me disant « oui, oui, oui », vous nous racontez ça mais au fond à chaque fois le gouvernement fait quelque chose. Or le gouvernement refuse de s'exprimer, et il a raison. Le RSI refuse de s'exprimer, et il a raison. Car ce que nous mettons sur le plateau aujourd'hui, sur le vôtre, c'est la fin du RSI, c'est la fin du mur de Berlin

Eric Brunet : Je vous entends, sauf que les gens qui disent : c'est la fin du RSI, formidable, j'arrête de payer, sont attaqués, continuent avoir des appels de cotisations, des menaces des tribunaux et tout le bastringue.

Claude Reichman : Nous avons parfaitement maîtrisé cette situation.

Eric Brunet : Ils sont quand même harcelés par l'administration.

Claude Reichman : Harcelés ? Ils reçoivent quelques lettres. Est-ce que vous imaginez ce que c'est que d'économiser des dizaines de milliers d'euros au profit de son entreprise plutôt que de la fermer ? Alors être un petit peu embarrassé de temps en temps par le RSI, je préfère cela au fait de fermer une entreprise. Nous avons sauvé des dizaines de milliers d'entreprises. C'est un premier point. Deuxième point : dans ce combat de 25 ans, ne croyez pas que nous avons passé notre temps à faire des discours. Nous avons mis au point tous les moyens de défense nécessaires, et aujourd'hui le gouvernement est acculé, il ne peut plus rien faire. Et en particulier votre proposition de verser les indépendants au régime général n'est pas réalisable. On ne peut pas mettre au régime général des travailleurs salariés, c'est son nom, des gens qui ne sont pas salariés. La solution je l'ai proposée à Monsieur Valls à l'issue de son intervention sur votre antenne, le 31 mars 2015. Il a dit : « Le RSI est un désastre ! » Je lui ai proposé la solution suivante : que ceux qui peuvent s'assurer librement le fassent, que les commerçants et artisans qui ont de tout petits revenus, et il y en a beaucoup, aillent à la CMU, parce que finalement n'importe quel étranger qui arrive en

France bénéficie de la CMU. Cela, c'est la solution immédiate. Pour le reste ne croyez surtout pas que cette solution va perdurer ! Parce qu'enfin, politiquement, est-ce que vous croyez possible que dix millions d'électeurs, parce que c'est ce que représentent finalement les trois millions de chefs d'entreprise, leurs familles et leurs proches, que dix millions d'électeurs vont accepter l'idée que l'on peut massacrer l'économie française tout simplement parce qu'on veut maintenir un monstre en vie.

Un auditeur du Var : Cela devient d'une complexité, d'une opacité impressionnante. La dernière fois, dans un bureau au RSI, je croise un chef d'entreprise qui a arrêté son entreprise depuis 2008. Je vous rappelle quand même que nous sommes fin 2016. Il est à jour de toutes ses cotisations et on lui réclame plus de trente mille euros sur un restant dû de zéro. À payer avec des pénalités de retard

Claude Reichman : Pardonnez-moi de vous interrompre. Est-ce que vous avez connu Al Capone ? Al Capone était un type extraordinaire. C'était le chef de la mafia de Chicago. Il était au moins un type intelligent. Il considérait qu'il ne fallait pas tuer les gens qu'il rackettait, parce que sinon ils ne paieraient plus. Donc aujourd'hui vous avez un organisme qui s'appelle le RSI, Racket Social Ininterrompu comme on l'appelle paraît-il, eh bien ce RSI tue les sources de ses profits, donc ce n'est pas possible de continuer comme cela.